Nations Unies ESCAP/81/22

Conseil économique et social

Distr. générale
28 janvier 2024

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Quatre-vingt-unième session
Bangkok, 21-25 avril 2025
Point 5 j) de l'ordre du jour provisoire*
Examen de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : statistiques

Approche mobilisant l'ensemble de la société pour la mise en place de systèmes statistiques agiles

Note du secrétariat

Résumé

Les gouvernements de l'Asie et du Pacifique se sont engagés à faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la vision et le cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique (E/ESCAP/CST(5)1/Rev.1) et dans la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté », que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a adoptée à sa soixante-quinzième session, en 2019 (voir résolution 75/9).

Les organismes nationaux de statistique font face à une demande croissante de données détaillées disponibles en temps réel sur différents sujets. Ces données sont essentielles au suivi des engagements nationaux et mondiaux, en particulier ceux décrits dans le Programme 2030, et de l'ambition de ne pas faire de laissés-pour-compte. Répondre à cette demande par nature multidimensionnelle requiert l'adoption d'une approche multipartite.

Dans le présent document, le secrétariat met l'accent sur la nécessité d'une approche à l'échelle de l'ensemble de la société afin de mettre en place des systèmes statistiques agiles et étudie comment les organismes de statistique peuvent mobiliser un large éventail de parties prenantes afin de veiller à ce que la collecte, l'analyse et l'utilisation des données reflètent les besoins et les perspectives de tous les secteurs de la société.

La Commission est invitée à prendre note du présent document et à donner des orientations supplémentaires au secrétariat afin de concrétiser la vision commune.

I. Contexte

1. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 définit une voie ambitieuse pour relever les défis mondiaux critiques tout en ne laissant personne de côté. Pour parvenir à une croissance économique inclusive, à la protection de l'environnement et à l'équité sociale, les gouvernements du monde entier se sont engagés à suivre et à examiner les

* ESCAP/81/1.

Merci de recycler

progrès réalisés de manière transparente et responsable. Les gouvernements de l'Asie et du Pacifique se sont engagés à faire progresser les statistiques officielles pour le Programme 2030 dans la vision et le cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique (E/ESCAP/CST(5)1/Rev.1) et dans la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté », que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a adoptée à sa soixante-quinzième session, en 2019 (voir résolution 75/9).

2. En 2023, lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale (Sommet sur les objectifs de développement durable), les États Membres se sont engagés à prendre des mesures audacieuses, ambitieuses, régulières, justes et transformatrices pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. En particulier, ils se sont engagés à prendre des mesures pour renforcer les systèmes de données en vue de recueillir des données de qualité, actualisées, pertinentes, ventilées et fiables pour assurer un meilleur suivi et élaborer des politiques plus pertinentes[1]. Toujours en 2023, parallèlement au Sommet sur les objectifs de développement durable, l'initiative sur la puissance des données[2] a été lancée au titre de l'une des 12 initiatives à fort impact visant à aider à transposer à large échelle les solutions pour la réalisation des objectifs[3]. Cette initiative vise à combler le manque de données et à renforcer les systèmes de données nationaux afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs. Elle reconnaît qu'il faut que les systèmes statistiques évoluent et deviennent plus agiles et inclusifs en vue de produire les éléments tangibles nécessaires pour atteindre les objectifs pour tous et toutes et partout. Pour transformer les systèmes statistiques, il est essentiel : a) de mettre en place un leadership politique fort ; b) de mobiliser les investissements ; c) de renforcer les partenariats. L'accent mis sur le renforcement des partenariats est également au cœur des efforts de promotion d'une approche à l'échelle de l'ensemble de la société pour mettre en œuvre la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté ».

3. Dans sa résolution 79/1 du 22 septembre 2024, l'Assemblée générale a adopté le Pacte pour l'avenir et ses annexes, le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures. Dans le Pacte numérique mondial, les données sont considérées comme des atouts devant être utilisés pour faire avancer la réalisation d'autres interventions. Il est souligné dans le Pacte que, pour élaborer des politiques fondées sur des faits et assurer la bonne prestation des services publics, il fallait disposer de systèmes de données et de capacités dans ce domaine qui étaient sûrs et sécurisés, que le sous-investissement dans les systèmes de données publiques et les activités statistiques pouvait venir entraver les progrès vers le développement durable et qu'il importait de disposer de données de qualité pour assurer le suivi des objectifs de développement durable, accélérer les progrès en vue de leur réalisation et cibler les mesures à prendre à cet égard, ainsi que pour intervenir efficacement dans les situations de crise. Les États Membres se sont engagés : a) à renforcer la coopération internationale afin de combler les lacunes existantes en matière de données relatives au développement ; b) à améliorer la disponibilité publique des données ; c) à accroître les ressources financières allouées aux données et aux statistiques provenant de toutes les sources ; d) à redoubler d'efforts pour recueillir, analyser et diffuser des données pertinentes, exactes, fiables et ventilées ; e) à bâtir des systèmes de

[1] Résolution 78/1 de l'Assemblée générale, annexe.

[2] Voir www.data4sdgs.org/initiatives/power-of-data-unlocking-data-dividend-sdgs.

[3] Voir www.un.org/en/sdg-summit-2023/page/transformative-action.

données ouvertes et accessibles qui permettent le bon fonctionnement des dispositifs d'alerte précoce et d'action rapide en cas de catastrophe et des dispositifs d'intervention en cas de crise. À l'appui de ces engagements, les États Membres entendaient promouvoir et favoriser l'interopérabilité des cadres nationaux, régionaux et internationaux régissant les données et ont demandé de constituer un groupe de travail chargé d'engager un dialogue multipartite intégral et inclusif sur la façon dont la gouvernance des données à tous les niveaux peut favoriser le développement[4]. Un engagement consistant à mobiliser de nombreuses parties prenantes, sans exclusive, et faisant partie intégrante d'une approche à l'échelle de l'ensemble de la société pour faire avancer les statistiques, sous-tend l'ensemble du Pacte numérique mondial et du Pacte pour l'avenir.

4. Dans le Cadre d'action de Medellín sur les données au service du développement durable, document final du cinquième Forum mondial des Nations Unies sur les données, tenu en novembre 2024, il a été reconnu que le développement du rôle des données et des statistiques nécessitait d'adopter une approche à l'échelle de l'ensemble de la société pour stimuler l'innovation, l'utilisation des données, la confiance et les partenariats des parties prenantes dans les écosystèmes de données mondiaux et locaux. Sur la base du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, 12 nouvelles priorités et mesures ont été adoptées pour faire progresser le développement durable reposant sur des données et alignées sur le Pacte numérique mondial. Les mesures doivent être mises en œuvre par un groupe ouvert d'acteurs de l'écosystème des données, y compris un groupe diversifié de gouvernements, d'universités et d'organismes professionnels, de la société civile, du secteur privé, d'organismes donateurs et philanthropiques, d'agences internationales et régionales, de la communauté statistique et géospatiale et des médias[5].

5. À sa neuvième session, tenue en décembre 2024, le Comité de statistique a décidé de promouvoir une approche mobilisant l'ensemble de la société afin de faire progresser la mise en œuvre de la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté » et de faire progresser la création de partenariats nationaux en matière de données et l'établissement de groupes consultatifs nationaux d'utilisateurs de données chargés de conseiller les statisticien(ne)s en chef et de faciliter la mise au point de visions stratégiques relatives aux données (ESCAP/CST(9)/6, décisions 1 et 2).

II. Promouvoir une approche mobilisant l'ensemble de la société

A. Introduction

6. Le développement des statistiques par une approche mobilisant l'ensemble de la société tient compte du besoin d'intégrer les autres parties prenantes dans l'ensemble de la chaîne de valeur des données, de l'identification des problèmes à la collecte, à l'analyse et à la diffusion des données. Il est possible de faire participer une grande variété de parties prenantes, notamment des agences gouvernementales, des acteurs du secteur privé, des organisations de la société civile, le monde universitaire, des

[4] Résolution 97/1 de l'Assemblée générale, annexe I, par. 43-45 et 48.

[5] Organisation des Nations Unies, Division de statistique, « Cadre d'action de Medellín sur les données au service du développement durable », 22 janvier 2025. Disponible à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/sdgs/hlg/Medellin%20Framework%20for%20action%20on%20data%20for%20sustainable%20development.pdf.

médias, le parlement et les citoyens. L'approche inclusive garantit que les données répondent aux besoins et aux priorités sociétaux tout en inspirant confiance, en favorisant la prise en main et en renforçant le sentiment de pertinence. Dans les sections ci-après, plusieurs enjeux sont examinés : mobiliser les parties prenantes pour déterminer les domaines devant être évalués à l'aide de données ; tirer parti de nouveaux partenariats pour pallier le manque de données ; consolider la culture des données de tou(te)s les utilisateur(trice)s ; mettre les données à disposition de tou(te)s les utilisateur(trice)s. On y trouvera également des illustrations de pratiques concluantes en Asie et dans le Pacifique et un aperçu de cette approche globale.

B. Mobiliser les parties prenantes pour déterminer les domaines devant être évalués à l'aide de données

7. La première étape de l'adoption d'une approche mobilisant l'ensemble de la société consiste à collaborer avec un large éventail de parties prenantes pour identifier les domaines clefs qui doivent être évalués. La participation de différents acteurs est nécessaire pour que les données produites répondent aux besoins et aux priorités sociétaux.

8. De nombreux pays de l'Asie et du Pacifique mènent des consultations multipartites pour arrêter les priorités nationales en matière de données.

9. Statistics New Zealand a adopté une approche à l'échelle de l'ensemble de la société en concevant les produits statistiques avec les utilisateur(trice)s. Son cadre de données au service du bien-être incorpore directement les contributions de différentes parties prenantes afin de répondre aux défis sociétaux comme les inégalités et la durabilité environnementale. En tenant compte de perspectives diverses, Statistics New Zealand veille à ce que les données produites appuient la prise de décision qui améliore la vie et aborde les questions sociétales les plus urgentes.

10. Aux Îles Cook, la vision centennale sur le bien-être a été mise au point par l'intermédiaire d'un effort collectif réunissant des fonctionnaires, des organisations non gouvernementales et le conseil consultatif religieux des Îles Cook. La vision est étayée par un cadre de 25 ans qui s'étend sur une génération, ainsi que par une stratégie et un tableau de bord quinquennaux plus détaillés. Un rapport annuel sur les indicateurs donne une vue d'ensemble des progrès accomplis dans le pays en vue d'atteindre les cibles et les objectifs, ainsi que de détecter les domaines devant être améliorés.

11. Grâce à des sources de données diverses et à la participation de différentes parties prenantes, les décisions prises à l'aide de cette approche ont plus de chances d'être équitables, fondées sur les faits et adaptées aux besoins de tous les segments de la société.

12. Les exemples exposés dans le présent document illustrent qu'il importe d'écouter activement les parties prenantes et d'aligner les efforts de collecte de données sur les besoins existants et futurs de la société. Cela garantit que la collecte de données sert un objectif clair : soutenir activement la prise de décision à tous les niveaux, des communautés aux administrations locales et aux organes internationaux. En répondant en permanence à l'évolution des besoins, les organismes nationaux de statistique assurent que l'utilisation des données reste un outil puissant de réponse aux plus gros défis de la société, ce qui profite à tous et améliore la qualité de vie de chacun.

C. Tirer parti de nouveaux partenariats pour pallier le manque de données

13. Pallier les manques multidimensionnels de données exige d'adopter des approches novatrices de la collecte de données et de la production de statistiques. Les enquêtes et les recensements traditionnels, bien qu'ils restent essentiels, ne suffisent plus à rendre entièrement compte de la complexité des réalités sociales d'aujourd'hui. Pour compléter ces méthodes, les organismes nationaux de statistique doivent davantage utiliser les données administratives issues des organismes publics, notamment ceux des domaines de la santé, de l'éducation, du travail et de la protection sociale. Ils peuvent également recourir davantage aux sources alternatives de données comme l'imagerie satellite pour mesurer la production agricole, les données issues des réseaux sociaux pour évaluer les tendances du tourisme, les données des téléphones mobiles pour assurer le suivi des schémas migratoires et les données récupérées sur le Web pour générer des informations en temps réel. En intégrant des sources diverses de données, les systèmes statistiques peuvent produire des données plus détaillées, actualisées et granulaires, ce qui est particulièrement utile pour aborder des questions transversales telles que l'égalité entre les femmes et les hommes, le bien-être, le bonheur, la cohésion sociale et la durabilité.

14. Cependant, l'application d'approches novatrices pour pallier ce manque de données demande de fortes capacités institutionnelles et techniques, qui restent limitées dans de nombreux organismes nationaux de statistique. Pour répondre à ce défi, il faut encourager les partenariats avec les entreprises du secteur privé, les fournisseurs de technologie, les institutions de recherche et les communautés locales. De telles collaborations assurent l'accès aux sources de données, aux technologies avancées et à l'expertise spécifique tout en préservant la confidentialité, la sécurité et les normes éthiques des données. Le renforcement de ces partenariats aidera les organismes nationaux de statistique à accéder à de nouvelles sources de données et contribuera à développer les compétences nécessaires au traitement, à l'analyse et à la diffusion de statistiques de haute qualité dans un paysage de données qui évolue rapidement.

15. En Indonésie, Statistics Indonesia a travaillé avec une grande variété de parties prenantes pour intégrer les données d'observation de la Terre aux données de réalité sur le terrain afin de produire des statistiques officielles sur la production de riz qui répondaient mieux aux besoins des utilisateur(trice)s et étaient plus économiques par rapport aux estimations fondées sur les recensements. Des formations et un appui au renforcement des capacités ont été fournis par des experts du milieu universitaire et du secteur privé, en coopération avec la Commission et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Ces experts se sont rendus sur le terrain pour rencontrer les fermiers et les géomètres des rizières et ont engrangé des connaissances concernant les différentes phases de croissance du riz et les pratiques agricoles dans toute l'Indonésie afin d'affiner leurs modèles statistiques d'estimation de la production de riz. Une approche à l'échelle de l'ensemble de la société a été adoptée dans le cadre des modèles.

16. Dans toute la région Asie-Pacifique, des approches novatrices de la mobilisation de la population et de la collecte de données sont utilisées pour pallier les manques de données, renforcer la base factuelle et améliorer le suivi des objectifs de développement durable. L'importance de la mobilisation de la population a été reconnue à la cinquante-cinquième session de la Commission de statistique, tenue en 2024. Lors de la session, la Commission de statistique a adopté sa décision 55/117, dans laquelle elle

reconnaît le potentiel des données citoyennes pour répondre à la demande de données et pallier les manques aux fins du suivi des objectifs de développement durable, et salué le projet de Cadre de Copenhague sur les données citoyennes. La Commission de statistique a prié la Division de statistique et l'Initiative de collaboration sur les données citoyennes[6] de fournir des orientations pratiques et demandé à l'Initiative de jouer un rôle central dans l'achèvement du Cadre de Copenhague. La Commission de statistique a également mis en avant l'inclusivité de l'Initiative en accueillant des membres de différents pays et groupes de parties prenantes. Il s'agit d'une étape importante dans l'intégration des données citoyennes dans les écosystèmes de données nationaux afin de garantir l'inclusion de tous les groupes dans les efforts de développement durable.

17. Le rapport de 2025 sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique (*Asia and the Pacific SDG Progress Report 2025*)[7], qui doit être publié en février 2025, regroupe plusieurs exemples de partenariats locaux visant à ne laisser personne de côté, notamment :

a) L'initiative Know Your City[8] donne aux habitant(e)s des établissements informels les moyens de générer des données, ce qui garantit que leurs besoins sont pris en compte dans la planification urbaine. Cette approche locale améliore la participation, la sensibilisation et le développement équitable des infrastructures ;

b) Community Architects Network permet aux communautés en Asie et dans le Pacifique de collecter des données aux fins d'un développement urbain inclusif grâce à la participation locale, assurant ainsi que les objectifs de développement durable sont transposés au niveau local et que personne n'est laissé pour compte[9].

18. En coopérant avec les groupes locaux, ces initiatives font entendre la voix des communautés vulnérables dans la prise de décision et font participer les groupes marginalisés à la collecte des données, ce qui aide les décideurs à répondre à leurs besoins. Ces partenariats ont eu des effets bénéfiques tangibles pour les participant(e)s et leurs communautés.

D. Consolider la culture des données de tou(te)s les utilisateur(trice)s

19. Pour qu'une approche mobilisant l'ensemble de la société réussisse, il est essentiel de consolider la culture des données des utilisateurs et des utilisatrices et d'entretenir une mentalité axée sur les données dans toutes les institutions des parties prenantes. La culture des données dote les décideurs, les journalistes, les universitaires, les citoyens et les autres utilisateurs des compétences nécessaires pour interpréter efficacement les données, prendre des décisions éclairées et formuler des problématiques réalistes pouvant améliorer les politiques et les résultats.

[6] Suite à l'adoption par la Commission de statistique de sa décision 54/102 (voir E/2023/24-E/CN.3/2023/37), l'Initiative de collaboration sur les données citoyennes a été créée pour favoriser une collaboration systématique entre la société civile, les systèmes statistiques nationaux, le monde universitaire et d'autres parties prenantes concernées afin de faire progresser la coordination, la production et l'utilisation durables des données citoyennes pour avoir un impact.

[7] Pour plus d'informations, voir www.unescap.org/kp/2025/asia-and-pacific-sdg-progress-report-2025.

[8] Voir https://sdinet.org/2018/10/know-city-process-platform-campaign/.

[9] Voir http://achr.net/upload/files/CAN%204%206%20REG%20Wkshp.pdf.

20. Les organismes nationaux de statistique disposent souvent d'un large éventail d'initiatives destinées aux écolier(ère)s, qui comprennent des ateliers adaptés et des programmes éducatifs. Grâce à ces initiatives, les étudiant(e)s sont initié(e)s aux concepts statistiques fondamentaux, ce qui les aide, entre autres, à comprendre les enquêtes, à interpréter les tableaux de données et à reconnaître l'importance de la statistique dans la vie quotidienne. Les organismes nationaux de statistique peuvent également distribuer des ressources éducatives, notamment des brochures, des jeux interactifs et du contenu numérique, afin de rendre l'apprentissage de la statistique stimulant et accessible.

21. De plus, les organismes nationaux de statistique peuvent organiser des compétitions à l'occasion desquelles les étudiant(e)s peuvent participer à des projets impliquant la collecte et l'analyse de données ou à des hackathons tels que le Hackathon Big Data des Nations Unies, qui s'est tenu en 2022.

22. Certains organismes nationaux de statistique collaborent avec des médias afin d'aider les journalistes à mieux comprendre les données statistiques. Des ateliers et des sessions de formation peuvent aider les journalistes à rendre compte avec précision de tous les domaines statistiques, améliorant ainsi la compréhension du public et sa confiance dans les données officielles.

E. Mettre les données à disposition de tou(te)s les utilisateur(trice)s

23. En parallèle du renforcement de la culture des données, les organismes nationaux de statistique améliorent également la disponibilité des données pour tou(te)s les utilisateur(trice)s.

24. De nombreux organismes nationaux de statistique proposent des tableaux de bord interactifs qui permettent aux décideurs de visualiser les tendances économiques, sociales et démographiques. Ces tableaux de bord peuvent fournir des données en temps réel et des visualisations personnalisables, facilitant une prise de décision rapide et éclairée. La visualisation des données est essentielle pour communiquer des informations complexes d'une manière accessible et pratique à différentes parties prenantes. L'efficacité des techniques de visualisation dépend des besoins des décideurs, des entreprises, des citoyens et des chercheurs.

25. Les organismes nationaux de statistique améliorent l'accessibilité des données en les mettant à disposition dans des formats ouverts et exploitables par les machines, notamment par l'intermédiaire d'interfaces de programmation d'applications, qui permettent aux utilisateur(trice)s d'accéder facilement aux ensembles de données, facilitant ainsi la récupération automatique des données et leur intégration dans de nombreuses applications et plateformes. Ils veillent également à ce que l'ensemble des métadonnées soient incluses en parallèle des données. Les métadonnées donnent des informations essentielles sur l'origine, la définition et les limitations des données, ainsi que sur les méthodes de collecte, ce qui aide les utilisateur(trice)s à comprendre le contexte et la fiabilité des données.

26. L'utilisation d'interfaces de programmation d'applications permet aux développeurs, aux chercheurs et aux décideurs d'accéder aux ensembles de données en temps réel et de les intégrer dans les outils ou les tableaux de bord d'analyse. Cette approche permet non seulement d'améliorer la transparence mais également de donner aux utilisateur(trice)s les moyens d'explorer et d'utiliser efficacement les données aux fins de la prise de décision fondée sur des données probantes. En adoptant ces pratiques, les organismes nationaux de statistique encouragent une approche mobilisant l'ensemble de la société et améliorent l'utilité des données.

27. De nombreux organismes nationaux de statistique veillent également à ce que les statistiques essentielles soient disponibles dans des formats faciles à consulter sur mobile. Des tableaux et des graphiques simples pouvant être partagés sur les médias sociaux rendent les données accessibles au grand public, notamment aux personnes qui dépendent de la technologie mobile pour accéder aux informations. Les organismes nationaux de statistique utilisent également des applications mobiles pour rendre les données accessibles, conviviales et exploitables. Ces applications permettent à une grande variété d'utilisateurs et d'utilisatrices, des décideurs aux citoyens, d'accéder aux données et de les visualiser, les aidant ainsi à suivre les progrès et repérer les domaines où il faut intervenir.

28. Certains organismes nationaux de statistique s'intéressent aux outils reposant sur l'intelligence artificielle, comme StatGPT, pour améliorer la participation des utilisateur(trice)s et améliorer l'accessibilité des données. Par exemple, l'organisme national de statistique de la Mongolie teste un robot conversationnel basé sur l'intelligence artificielle qui aide les utilisateur(trice)s à trouver et interpréter rapidement les données statistiques. Cet outil simplifie les ensembles complexes de données en donnant des réponses instantanées et faciles à comprendre, rendant ainsi les statistiques officielles plus accessibles au grand public. En tirant parti de l'intelligence artificielle, les organismes nationaux de statistique peuvent offrir un appui plus adapté et réactif aux utilisateur(trice)s de données, améliorant ainsi l'expérience globale des utilisateur(trice)s.

29. En adaptant la visualisation des données à différentes audiences, les organismes nationaux de statistique peuvent garantir que les données soient à la fois compréhensibles et utilisables à l'appui d'une meilleure prise de décisions dans toute la société, tout en renforçant la confiance des différentes parties prenantes.

F. Cadres inclusifs de gestion des données

30. L'utilisation de nouvelles sources de données exige une gouvernance des données et des cadres de gestion des données solides, notamment des prescriptions légales claires et des pratiques fortes, ainsi que des mécanismes d'assurance qualité.

31. L'importance qu'il y a de mobiliser l'ensemble de la société dans la mise en place d'une gouvernance des données équitable et interopérable a été reconnue dans le Pacte numérique mondial, qui prévoit des engagements pour promouvoir et soutenir l'interopérabilité entre les cadres nationaux, régionaux et internationaux régissant les données. Le Pacte prévoit également la création d'un groupe de travail pour engager un dialogue multipartite complet et inclusif sur la gouvernance des données à tous les niveaux, dans la mesure où elle est pertinente pour le développement. Les avantages du partage des données et la nécessité de faciliter des flux de données sûrs, sécurisés et fiables sont également reconnus dans le Pacte[10].

32. Il est essentiel que les cadres inclusifs de gestion des données respectent les Principes fondamentaux de la statistique officielle afin de garantir la qualité des données, la fiabilité et la confiance du public. Les Principes fondamentaux imposent une conduite transparente, impartiale et éthique dans la collecte des données, que les sources soient des registres administratifs, des enquêtes, des données géospatiales ou des contributions du secteur privé. Cette approche contribue à se protéger des biais ou des interférences politiques, veillant ainsi à la crédibilité et la fidélité des statistiques officielles.

[10] Résolution 79/1 de l'Assemblée générale, annexe, par. 48.

III. Questions portées à l'attention de la Commission

33. Les exemples contenus dans le présent document illustrent qu'il importe de mobiliser l'ensemble de la société à toutes les étapes, du recensement des problèmes à la collecte et l'utilisation des données. L'écoute active des parties prenantes et l'alignement des efforts de collecte de données sur les besoins actuels et futurs de la société garantissent que la collecte de données sert un objectif clair : soutenir activement la prise de décision à tous les niveaux, des communautés aux administrations locales et aux organismes internationaux. Les exemples présentés ici soulignent à quel point il est important que les organismes nationaux de statistique fassent preuve de souplesse et de réactivité face à l'évolution des besoins. Ils soulignent également la nécessité de tirer parti des technologies émergentes, telles que l'intelligence artificielle, pour faire en sorte que les statistiques officielles soient à la fois inclusives et utiles à l'amélioration de la qualité de vie.

34. En faisant participer diverses parties prenantes à l'ensemble de la chaîne de valeur des données et à toutes les composantes du système statistique, une approche mobilisant l'ensemble de la société garantit que les décisions et les actions sont équitables, fondées sur des données probantes et répondent aux besoins de tous les segments de la société.

35. La Commission souhaitera peut-être prendre note du présent document et fournir des orientations supplémentaires au secrétariat sur la mise en œuvre d'une approche à l'échelle de l'ensemble de la société pour mieux rapprocher les politiques et les données en vue d'un développement inclusif et durable.